

—De quelle couleur était cette barbe ?

—Rousses.

—Vous en êtes sûr ? demanda Perregaud en laissant échapper un mouvement de satisfaction.

—Parfaitement sûr. Quant aux cheveux, je n'ai pas pu les voir, car ce monsieur avait la tête couverte d'un chapeau en feutre mou, à larges bords.

—C'est tout ce que vous pouvez me dire au sujet de cet homme ?

—Oui, monsieur.

—Je vous remercie ; j'espère que ces renseignements me seront utiles. Maintenant passons à une autre affaire. Vous connaissez beaucoup M. Courbin, architecte, qui demeure rue de Rome.

—Oh ! monsieur, c'est le meilleur des hommes, et pas fier ; il protégeait mon mari à la Société lutécienne.

—Ah !

—Il venait même dîner chez nous, comme si nous avions été ses égaux.

—Bien.

—Et, loin de nous abandonner dans notre malheur, il s'est empressé d'accourir auprès de nous et de nous offrir ses services.

—Voilà une conduite digne d'éloges.

—Enfin, monsieur, c'est M. Courbin qui m'a fait obtenir du travail dans un grand magasin, et qui a placé ma fille rue de la Paix.

—Oui, je sais, chez Mme Hermance, parfumeuse.

—Vous la connaissez ?

—Je ne suis pas le seul, répondit Perregaud ; mais revenons, s'il vous plaît, à M. Courbin. Vous êtes allée quelquefois chez lui ?

—C'est vrai.

—A-t-il un intérieur riche ? Voit-on que ce monsieur vit d'une façon opulente ?

Geneviève hésita pour répondre et l'inspecteur de la sûreté remarqua son embarras.

—Au nom de vos plus chers intérêts, je vous prie de me parler franchement, ajouta l'agent. Vous obéissez à un très bon sentiment en manifestant votre reconnaissance à M. Courbin ; mais il s'agit en ce moment d'une chose beaucoup plus importante, c'est d'arriver à découvrir la vérité. Or, tout se tient dans la vie, et de la sincérité de votre réponse dépend peut-être le succès de mes recherches.

Ces paroles troublèrent Mme Lebois et éveillèrent tout à coup de vagues soupçons dans l'esprit de Delphine. Cette jeune fille se souvint que les regards et les allures de l'architecte l'avaient froissée plusieurs fois, et que, la veille encore, elle avait été prise d'une inquiétude mystérieuse lorsqu'il lui parlait dans le magasin de la rue de la Paix.

—Il ne faut pas attacher trop d'importance à mes paroles, répondit Geneviève. Je suis une pauvre femme n'ayant jamais fréquenté les gens riches, et je peux me tromper en jugeant leur genre de vie.

—Je suis sûr, au contraire, que votre bon sens vous a fait découvrir la vérité. On dit partout, dans le quartier de M. Courbin, qu'il vit comme un prodigue et que sa femme est d'une avarice féroce. Les domestiques se plaignent d'être insuffisamment nourris, les fournisseurs ne quittent pas son antichambre, et la famine règne à l'état endémique dans la maison.

—Je dois convenir que les idées de M. Courbin ne ressemblent guère à celles de Mme Courbin. Celle-ci rogne sur tout et retient des deux mains lorsqu'elle a du monde. Elle est constamment en querelle avec son mari à ce sujet.

—A quoi attribuez-vous la conduite de Mme Courbin ? Cette dame est-elle avare, ou est-ce par suite d'une grande gêne qu'elle se montre si peu généreuse ?

—Il y a, je crois, de l'un et de l'autre. Mon mari, le pauvre homme, m'a dit souvent que M. Courbin dépensait au-delà de ses revenus. Il a même ajouté qu'il cherchait à s'étourdir pour oublier ses mauvaises spéculations.

—Fort bien, madame Lebois, je vous remercie de m'avoir donné ces renseignements, dit l'inspecteur de la sûreté en prenant des notes sur son carnet. Remarquez que, jusqu'à ce moment, je n'ai aucun motif sérieux pour soupçonner M. Courbin d'avoir pris une part quelconque à des actes de nature à vous causer du tort. Aussi, je vous prie instamment de ne parler à personne de ma visite. Je vous le répète, je fais, de mon autorité privée, une enquête qui peut me conduire à la découverte de la vérité ; mais il ne faut pas qu'on sache que je m'occupe de cela.

—Nous vous promettons de garder le silence, dit Geneviève en prenant la main de sa fille ; cependant je ne vous cache pas que votre visite augmentera encore nos peines. Nous regardions M. Courbin comme un ami sincère, et vous nous enlèvez une partie de l'estime qu'il nous inspirait.

—C'est vrai, ajouta Delphine.

—Soyez sûres que je n'ai de prévention envers personne ; néanmoins, je vous engage de nouveau à vous mettre en garde contre les marques d'intérêt de M. Courbin et à ne pas encore jeter la pierre à ce pauvre Michel Renaud.

—Oh ! monsieur, je sens que vous êtes notre ami, et je vous promets d'avoir désormais une confiance absolue en vous, n'est-ce pas, mère ? s'écria la jeune fille en adressant un regard de profonde reconnaissance à l'inspecteur de la sûreté.

—Il est certain que si M. Perregaud nous fait retrouver les traces de ton pauvre père, nous n'oublierons jamais un tel service, dit Geneviève.

—Avant de me retirer, je dois vous apprendre, si vous ne le savez pas, qu'on accuse l'Américain, sur le compte duquel je vous ai demandé des renseignements, d'être l'homme que Michel Renaud a lancé sur les traces de M. Lebois pour le tuer.

—C'est ce qu'on m'a dit hier chez M. le juge d'instruction.

—Vous ne croyez pas, monsieur, que cette accusation soit fondée ? dit Delphine à l'agent.

—C'est pour m'éclairer à ce sujet que je suis venu vous déranger. De nouveau, je vous recommande de ne parler de ma visite à personne. Et si M. Courbin vous fait des propositions de n'importe quelle espèce, je vous engage à ne lui répondre qu'après m'avoir consulté. Voici mon adresse : Perregaud, rue Saint-Jacques, 213. Je viendrai à votre premier appel.

II

LE VIEUX PASSEUR

La veille de sa visite à Mme Lebois, l'inspecteur Perregaud s'était rendu à l'invitation de Follard. Mme Pranzin avait réuni chez Wepler une demi-douzaine de ses anciennes amies du Faubourg-Montmartre, avec lesquelles elle avait continué à entretenir des relations depuis son mariage.

Plus il songeait aux résultats de la perquisition faite chez ce dernier, moins il croyait à sa culpabilité. Sur les 37,000 francs dont Lebois était porteur, on n'avait retrouvé chez Michel Renaud que 10,000 francs, car le jeune homme avait facilement prouvé que l'argent et les titres découverts en dehors de cette liasse étaient sa propriété et celle de Mme Brard. Quant à la découverte du couteau, Perregaud se trompait ; il croyait que Follard avait profité d'une occasion pour introduire subrepticement cet objet dans le tiroir du graveur pendant la perquisition.

Sans communiquer à personne les renseignements qu'il recueillait, Perregaud avait déjà deviné une partie de la vérité, lorsqu'il reçut, quatre jours après sa visite à Mme Lebois, une lettre dans laquelle cette dernière le pria de passer le plus tôt possible chez elle. Le soir même à huit heures, l'inspecteur se rendit au domicile de la fleuriste. Delphine était à son magasin et Geneviève, qui venait de congédier ses deux ouvrières, se trouvait seule.

—Il y a du nouveau ? demanda tout d'abord l'agent.

—Oui, monsieur Perregaud.

—Ah ! veuillez vous expliquer.

—Vous ne m'aviez pas parlé de cela, reprit Perregaud, et